



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Angoulême, le 16 décembre 2020

Acquisition d'un nouvel appareil de contrôle de vitesse pour la Gendarmerie de la Charente.

Le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Charente s'est doté d'un appareil de contrôle de la vitesse nouvelle génération : le Mercura TruSpeed.

Cet appareil permet de contrôler la vitesse des véhicules en rapprochement comme en éloignement, sans aucune manipulation de la part de l'utilisateur. Il permet également, grâce à une optique (x7), de déceler plus aisément les distracteurs tels que le téléphone.

À disposition de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière, l'appareil est dès maintenant employé quotidiennement sur l'ensemble des axes du département de la Charente.



Photo prise lors d'un contrôle routier en présence de la directrice de cabinet de la Préfète

La préfète de la Charente rappelle aux usagers de la route qu'à l'occasion des fêtes de fin d'années, les contrôles vont s'intensifier, de jour comme de nuit.

La sécurité routière demeure une priorité mis en œuvre sur le département. Sécuriser les routes de Charente, c'est sauver des vies. Ne l'oublions pas.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76

Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr

Service : pref-communication@charente.gouv.fr 1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex